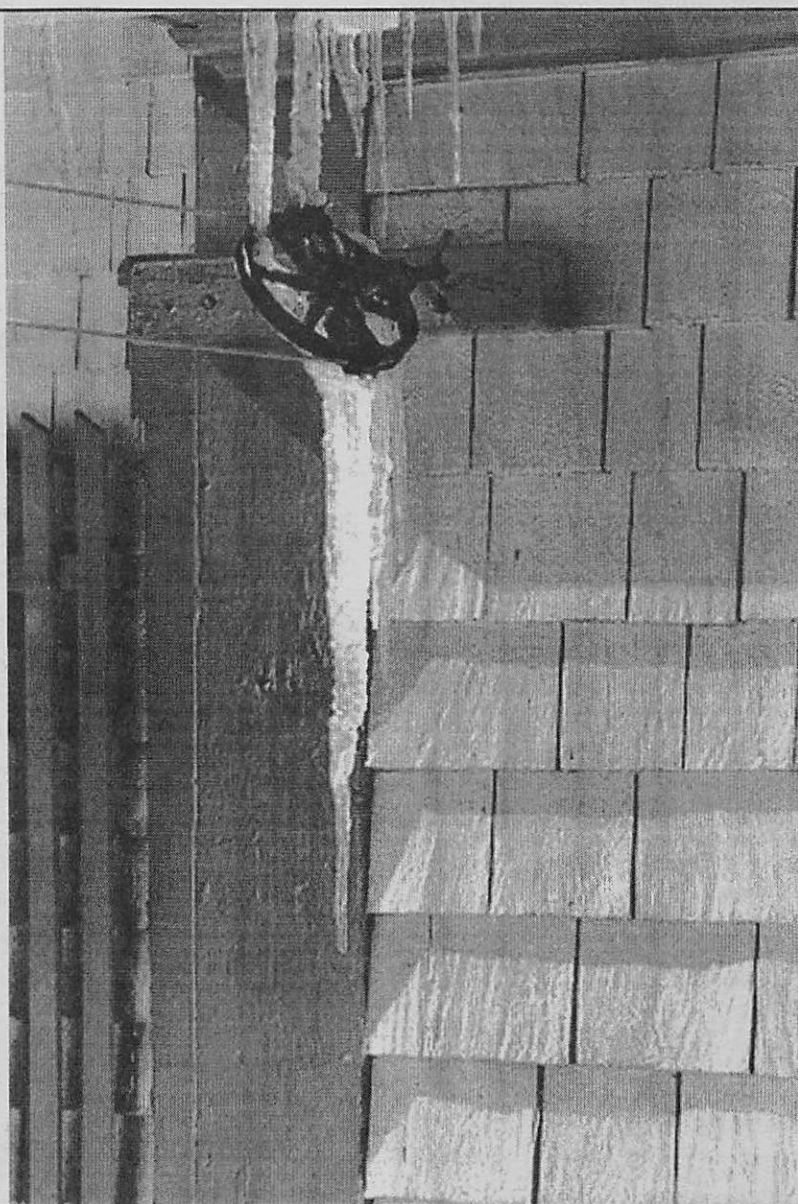


L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 4 n° 5

SOMMAIRE

<i>Les jeunes et le respect</i>	3
<i>Comment ça va!</i>	5-6
<i>Prière pour le Carême</i>	6
<i>De la neige plein les sentiers</i>	7
<i>La recette des Fermières</i>	8
<i>Expérimentez Internet</i>	9
<i>Les Fermières recrutent</i>	10
<i>La ruralité québécoise s'altère</i>	11
<i>Concours «La justice et moi»</i>	13
<i>Bientôt le recensement fédéral</i>	15
<i>Le temps de l'impôt</i>	15
<i>Contester l'évaluation municipale</i>	15
<i>Mars, mois de la nutrition</i>	17
<i>Au fil des jours</i>	20
<i>L'Écho municipal</i>	21-29
<i>Prêts pour les entreprises</i>	30
<i>Les petites annonces</i>	31
<i>Message à la population</i>	31



m a r s 1997



C.P. 321
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

Journal réalisé
ST bénévolement
communautaire
...

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Jean-François Noël	Vice-président	259-7641
Andrée Viens	Trésorière	259-7869
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Raynald Laflamme	259-2659
Lorraine Lamonde	259-2433
Conrad Lamonde	259-7925

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme

Photo première page

Jean-François Noël

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Andrée Viens

Géraldine Paré

Correction

Nathalie Bacon chef d'équipe

Assemblage

Lorraine Lamonde chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	

ABONNEMENT

ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	----- 911
CLSC Antoine-Rivard	----- 248-1518
Feu	----- 911
Municipalité	----- 259-7228
Centre anti-poison du Québec	----- 1-800-463-5060
Tel-Jeunes	----- 1-800-263-2266

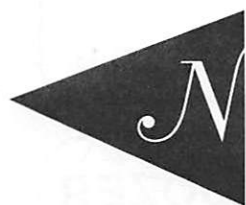
AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Distribution
Assermentée
AVDA
R.P.M. média
Réseau de
COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Est-ce que les jeunes ont conscience du respect?



Nous, les jeunes, de nos jours, avons-nous conscience du respect, car nous avons, pour la plupart, un manque de savoir-vivre très visible aux yeux des gens plus vieux qui nous entourent? Est-ce le manque de discipline que nos parents ont obtenu de leurs parents et que nous n'avons pas eu en retour qui en est responsable? Nous savons très bien que la vie n'est pas aussi facile qu'auparavant, économiquement par exemple, mais la vie sera toujours difficile pour les jeunes de notre génération comme elle l'a été pour celle qui était là avant nous et celle qui nous succédera également.

J'ai décidé d'écrire dans l'Écho pour les jeunes, pour rappeler aux gens que les jeunes ont besoin de se confier et de s'exprimer. Nous avons notre place nous aussi, les jeunes, dans notre municipalité, exprimons-nous!

P.S. Vous pourrez m'écrire à l'adresse suivante ou déposer votre lettre dans la boîte du journal à l'entrée de la Maison de la paroisse.

Pascale Simard
479, Montée les Prairies
St-François, Montmagny
GOR 3A0

Pour me faire part de vos opinions sur les sujets que je traiterai ou sur tout autre sujet qui vous touche plus précisément, n'hésitez pas à me contacter.

Soirée bénéfice du journal l'Écho de St-François

avec groupe ROCK

12 AVRIL 1997

Ouverture des portes dès 21h

Cartes en pré-vente à partir de la deuxième semaine de mars

Coûts : pré-vente : **5.00\$** avec rabais sur la première bière
à l'entrée : **7.00\$**

De 21 h 30 à 22 h 30 : prix spéciaux

Bienvenue à tous!

Venez vous défouler tout en encourageant votre journal communautaire!

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

D. PAQUET



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0

TÉL.: 418-259-2559

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700

1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass.

Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass.

Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C.

Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C.

Rés.: 466-2176

SERVICE DE BULLDOZER ET PELLE HYDRAULIQUE

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)



Tél.: 418-248-3310

AUTOPRO.

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest

Saint-François, G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Les mythes entourant le phénomène du suicide

par Jean-François Noël

Au moment d'écrire ces quelques lignes, nous étions en pleine semaine de prévention suicide. Nous n'en parlerons jamais assez, lors d'une formation en prévention

suicide il y a quelques semaines, nous étions 25 personnes, parmi nous, 24 ont été touchées de près par le phénomène du suicide à la suite d'une mort ou d'une tentative d'un proche. Statistiques importantes, n'est-ce pas? C'est pour cette raison, et pour beaucoup d'autres, que ce mois-ci, je vous invite à répondre à ce bref questionnaire sur les mythes entourant le phénomène du suicide.

- 1.- Il y a plus de suicidaires chez les individus économiquement ou culturellement défavorisés. Vrai ou faux?
- 2.- Il y a toujours des problèmes familiaux dans le vécu d'un jeune suicidaire. Vrai ou faux?
- 3.- Le suicidaire ne veut pas parler du suicide. Vrai ou faux?
- 4.- On naît avec une tendance suicidaire, c'est héréditaire. Vrai ou faux?
- 5.- Il faut être lâche ou courageux pour se suicider. Vrai ou faux?
- 6.- Des personnes suicidaires passent à l'acte pour des raisons parfois ridicules. Vrai ou faux?
- 7.- Une crise suicidaire peut parfois se résorber rapidement. Vrai ou faux?
- 8.- Des gens normaux se suicident aussi. Vrai ou faux?
- 9.- Le suicide est un geste impulsif. Vrai ou faux?
- 10.- Parler du suicide encourage à passer à l'acte. Vrai ou faux?
- 11.- On peut aider un suicidaire sans être un professionnel dans le domaine du suicide. Vrai ou faux?
- 12.-La personne suicidaire veut absolument mourir. Vrai ou faux?
- 13.-Une personne qui passe à l'acte ne se suicide pas par choix mais par manque de choix. Vrai ou faux?
- 14.-On peut toujours empêcher quelqu'un de se suicider. Vrai ou faux?
- 15.-Plusieurs indices indiquent la présence d'une crise suicidaire. Vrai ou faux?
- 16.-Il faut toujours hospitaliser un suicidaire. Vrai ou faux?
- 17.-Les menaces suicidaires sont souvent des indices d'un état de crise. Vrai ou faux?
- 18.-Devenue suicidaire, une personne le demeure. Vrai ou faux?
- 19.-Il y a plus d'hommes que de femmes qui se suicident. Vrai ou faux?
- 20.-Un suicidaire se sert de cela pour manipuler l'environnement. Vrai ou faux?
- 21.-Seuls les gens isolés se suicident. Vrai ou faux?
- 22.-Lorsque j'aide un suicidaire, je deviens responsable de son choix. Vrai ou faux?



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand, prés.
T.D.L.

Jean Normand
T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1
Tél.: 418-248-0545



**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHÈRE**

Entrepreneur général
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc
G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628

Prière pour le temps du Carême.

Seigneur, je te prie, en ce temps du Carême. Je te prie pour mieux t'aimer et pour te ressembler. C'est ma façon de faire mon carême et de me préparer à Pâques. Je veux rendre saint ce temps du Carême en participant à l'Eucharistie, même sur semaine si possible, en offrant de légers sacrifices pour mes péchés et ceux du

monde, en devenant plus charitable. Tu nous dis, Jésus : «Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde». Je veux secourir les personnes qui souffrent autour de moi. Je veux visiter les malades et les êtres qui pleurent de solitude. Je veux partager et multiplier les gestes de bonté.

À toi, ma Bonne Mère là-haut, je te confie ces résolutions pour m'ouvrir à l'amour de Dieu et l'imiter. J'ai besoin de son aide. Je suis faible et je compte aussi sur toi, ma Bonne Mère. J'ai tellement besoin de ton intercession. Ne m'oublie pas et dis à Jésus la grandeur de mes souffrances et l'urgence de mes besoins.

Amen.

comment ça va

suite de la page 5

23.-C'est l'automne que les gens se suicident le plus.

Vrai ou faux?

24.-Les suicidaires ont une personnalité faible.

Vrai ou faux?

25.-L'amélioration subite après une crise suicidaire

indique que l'urgence suicidaire est faible.

Vrai ou faux?

Voici les réponses.

Voici les réponses.				9 F	10 F	11 V	12 V
1 F	2 F	3 F	4F	13 V	14 F	15 V	16 F
5 F	6 F	7 V	8	17 V	18 F	19 V	20 F
(Ce n'est pas une question de				21 F	22 F	23 F	24 F
normalité ou d'anormalité)				25 F.			

Les Équipements de Ferme

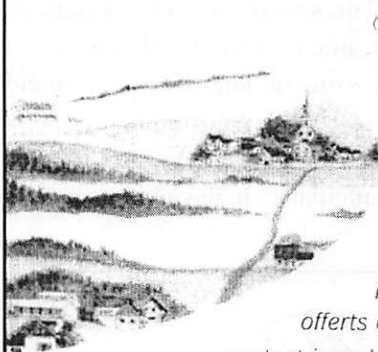
Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, du tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre.*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

De la neige plein les sentiers...

Comment trouvez-vous nos sentiers? On a suffisamment de neige pour enfin se promener.

La dernière activité fut un succès. À cette parade aux flambeaux, nous avons une soixantaine de gens en V.T.T. Une très belle soirée pour tous...

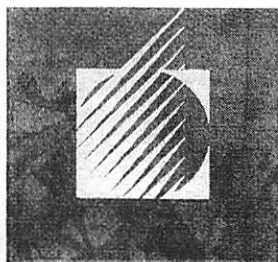
...et des activités à profusion

La prochaine activité sera le traditionnel FEU DE CAMP, le samedi 1er MARS. VENEZ VOUS joindre à nous. Vers les 10 heures, on al-

lume le feu, des hot dogs et boissons seront à votre disposition. Un peu plus tard, le 15 mars, un RALLYE en V.T.T. sera organisé, suivi d'un party hamburgers.

En attendant les prochaines nouvelles, je vous souhaite du bon temps en faisant votre sport préféré.

Linda Boutin
Membre de la direction



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

- Les spécialistes en marketing
- Parrainage d'entreprises
- Aide à la direction lors d'acquisition d'entreprises
- Experts-conseils auprès de la haute direction

2, rue Boivin, Saint-François, Qc GOR 3A0
Tél.: 418-259-2616

Croquants au gruau

- 1 1/4 tasse de graisse Crisco
- 1 1/2 tasse de cassonade
- 2 oeufs
- 1 c. à thé d'essence de vanille
- 1 pincée de sel
- 2 tasses de farine à pâtisserie
- 1 c. à soupe de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 2 1/4 tasses de flocons d'avoine
- 1 tasse de noix de coco râpée
- 1/2 tasse de raisins secs
- zeste d'une orange

Préparation

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients secs. Dans un autre bol, battre de façon homogène les oeufs, la cassonade et la graisse Crisco. Aromatiser avec l'essence de vanille et le zeste d'orange. Incorporer tous les ingrédients secs. Déposer par cuillère à thé sur une tôle à biscuits et faire cuire dans le haut du four à 350° F jusqu'à ce que les croquants soient dorés ou de 12 à 15 minutes.

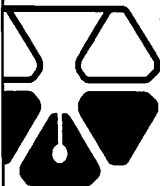
Logements disponibles 3 1/2 pièces.

Pavillon Pelletier, 11, 3e rue Est à Saint-François. Pour personnes autonomes de 50 ans et plus. Endroit chaleureux, accueillant et tranquille. Pour information: Yves Laflamme. Tél. (bur.) 259-7228, (rés.) 259-2776.

Temps de préparation: 20 minutes,
Temps de cuisson: 15 minutes
Rendement: 2 douzaines.

Excellents au temps du Carême.

Le Cercle de fermières



BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M^e MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny, Québec, G5V 1G8
☎ 418-248-1414 • Téléc.: 418-248-8944



PRODUITS TUBULAIRES ROY inc.

52, boul. Moriveau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Venez expérimenter Internet à votre bibliothèque

Au mois de février, dernier nous vous faisons part des premiers pas d'Internet dans notre bibliothèque. À notre grande surprise, peu de personnes se sont prévaluées de ce nouveau service. Nous réitérons donc notre invitation à venir expérimenter cette technologie d'avant-garde et si pour vous le problème réside dans le fait que vous ne connaissez pas cet outil d'information, les bénévoles préposés(es) à la bibliothèque peuvent vous initier à la consultation afin de vous permettre une navigation satisfaisante. N'oubliez pas de faire votre réservation au comptoir du prêt lors de l'ouverture de la bibliothèque (la période de réservation est payable à ce moment-là).

Les modalités d'accès sont disponibles à votre bibliothèque.

Gaston Miron

Le 14 décembre 1996, un défenseur de la langue française et de la culture québécoise s'éteignait en la personne de Gaston Miron. Né le 8 janvier 1928 à Ste-Agathe-des-Monts, M. Miron s'est toujours distingué de ses contemporains par son approche poétique et son esprit d'à-propos dans ses écrits. Son livre intitulé *L'homme rapaillé* publié en 1970 nous offre un bel exemple de son écriture par le fait que

différents textes y sont colligés.

Votre bibliothèque vous offre la possibilité de renouer connaissance avec ce poète ou encore de le découvrir à travers ce livre. Ses écrits font partie de notre patrimoine.

Les demandes spéciales

Lorsque les bénévoles vous appellent pour vous prévenir que le volume que vous attendiez est arrivé, vous êtes priés de venir le prendre le plus tôt possible c'est-à-dire dès la prochaine période d'ouverture de la bibliothèque. Si ce n'est pas possible, veuillez nous en avvertir, car le volume sera placé sur les rayons, à la disposition des autres abonnés(es).

Animation socioculturelle

Rappel : L'heure du conte et création d'une histoire sont à l'horaire le 15 mars.

On vous attend!

Pour les communications
Renée Legault

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée le dimanche 30 mars, jour de Pâques, et le lundi 31 mars, lundi de Pâques.



34, CHEMIN ST-FRANÇOIS
OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ
MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0



TÉL.: 418-259-7715
FAX: 418-259-7717
23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0

TÉL.: 418-259-7718
FAX: 418-259-7719
25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0

Invitation à se joindre au regroupement

Réunion mensuelle des membres du Cercle des Fermières le mercredi 5 mars à 20 heures au local habituel. Toutes celles qui seraient intéressées à en connaître davantage sur ce regroupement, nous vous invitons, nous sommes certaines que vous ne regretterez pas votre soirée.

La présence de chacune de vous est toujours bien appréciée. Nous vous attendons en grand nombre.

BIENVENUE À TOUTES!

Thème pour le mois

La nutrition

- Montage de plats de crudités et de salade.

Travaux

Les mitaines, les foulards et tous les autres travaux sont acceptés.

Pensée

«Dans la vie, nous avons des choix à faire ; nous avons aussi l'obligation d'en accepter les conséquences...»

Les Fermières

LES TREIZE COMMANDEMENTS DE LA VIE

le plus grand handicap

la peur

le plus beau jour

aujourd'hui

la chose la plus facile

se tromper

la plus grande erreur

abandonner

le plus grand défaut

l'égoïsme

la plus grande distraction

le travail

la pire banqueroute

le découragement

les meilleurs professeurs

les enfants

le plus grand besoin

le bon sens

le plus bas sentiment

la jalousie

le plus beau présent

le pardon

la plus grande connaissance

dieu

la plus belle chose au monde

l'AMOUR

LES FERMIERES

LE CHAMPION POIDS PLUME!



Essayez notre nouvelle pelle !

ERGO-CONCEPT
★★★★★

MANCHE D'ALUMINIUM ANODISÉ
aussi résistant que l'acier,
mais beaucoup plus léger;

- Conception ergonomique;
- Position plus naturelle du dos;
- Réduit les risques de blessures;
- Démontable pour faciliter le rangement.

GARANT®

La ruralité québécoise s'altère...

Depuis quelques années, le Québec rural se vide et plusieurs campagnes se meurent un peu partout dans la province. Il y a urgence, un traitement choc s'impose et il ne peut venir que des communautés locales elles-mêmes. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, en septembre 1996, à St-Germain-de-Kamouraska, cet événement majeur intitulé «Rebâtir les campagnes».

Comme le cahier des conférences ne sera pas édité avant l'été 1997 et avec la permission de M. Jean-Maurice Hamel, agronome conseiller en aménagement, je me permets de vous résumer ou plutôt de vous donner nos observations. (Vision agricole, décembre 1996)

À cette journée participaient des gens de tout le Québec, soit ministres, députés, maires, agents de développement, spécialistes de tout acabit et simples citoyens, comme moi, avec leurs rêves, leurs inquiétudes, dans le but précis de redonner vie à notre ruralité trop souvent moribonde.

Ce que nous devons garder en mémoire, c'est, premièrement, notre culture, c'est-à-dire nos racines, notre milieu d'origine, le goût d'y vivre et surtout le goût de faire quelque chose pour. C'est pourquoi, en identifiant nos richesses, nos particularités patrimoniales et humaines, nous parviendrons, hommes et femmes, à un développement local et aussi à une qualité de vie souhaitée. Deuxièmement, le développement local est l'affaire de tous. Malheureusement, «tous» veut souvent dire «personne». Il faut donc les leaders locaux, élus, gens d'affaires, financiers, retraités riches d'expérience, jeunes dynamiques, etc... pour mobiliser une population locale autour d'objec-

tifs communs. L'essoufflement guette les leaders trop individualistes et ceux qui veulent simplement laisser leur nom à quelques édifices ou mouvements municipaux : ils seront tôt ou tard désavoués. Les leaders en développement local recherchent la participation et l'implication de toute une communauté et leurs projets reflètent les aspirations de la majorité.

Le développement local est un geste de créativité et exige des aptitudes à saisir les opportunités. Obligatoirement, cela passe par des idées innovatrices bien loin de cette nostalgie malsaine du passé. C'est pourquoi l'agriculture et la foresterie moderne sont là pour demeurer mais doivent évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus collées aux besoins et aux spécificités locales. Donc, il n'est nullement question de revenir à l'agriculture de nos ancêtres parfois idéalisée par des gens bien pensants.

L'agriculture, la forêt et les activités associées constituent les bases économiques du milieu rural. Il ne faut donc pas chercher de midi à quatorze heures. Représentant moins de 2% de la superficie du Québec, les bonnes terres agricoles sont rares et doivent être impérativement réservées à l'agriculture. Une agriculture diversifiée préoccupée par la valeur ajoutée de ses produits. Une agriculture paysagère soucieuse de son impact sur l'environnement. Une agriculture qui ne vendra plus son patrimoine et son âme au nom du développement résidentiel, industriel et commercial. Du côté de la forêt, le concept de la forêt habitée offre des avenues intéressantes. Il propose une prise en charge de la forêt par le milieu et sa valorisation par une gestion intégrée de toutes ses potentialités. L'agriculture, la forêt et les activités connexes peuvent cependant laisser place à d'autres types de développement dans les agglomérations et, exceptionnellement, dans les zones rurales à faible potentiel agricole. À suivre en avril...

Jean-Yves Gosselin



TOUT POUR UNE ALIMENTATION
SAINE ET ÉQUILIBRÉE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire Saint-François • 259-7824



Tél.: 248-2554
Rés.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium
Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3

RESTAURANT L'ARRÊT stop

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer/Saint-François

Tél.: 418-259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR EMPORTER

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche au jeudi

6 h à 23 h

Vendredi et samedi

6 h à 2 h



Faites
un choix éclairé!

Visitez chaque pièce
de votre maison
comme si vous y étiez
réellement
avant sa construction



MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401	QUÉBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343	RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726	CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212
--	---	---	--



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

- Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé
- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

14 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin
241, route
Normandie,
Montmagny
248-7186

Rés.: Rémi
248-6889

Rés.: Daniel
248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Concours sondage "La justice et moi"

L'Aidejuridique lance une vaste opération visant à connaître l'opinion et la perception des jeunes relativement à la justice.

- Comment les jeunes voient la Justice?
- Quelles sont leurs attentes vis-à-vis elle?
- Quelles sont leurs déceptions?

Pour connaître leur opinion, l'aide -juridique propose:

- 1- D'abord, un concours écrit où les jeunes pourront s'exprimer librement au sujet de la justice;
- 2- Pour ceux dont le moyen d'expression est le dessin, nous leur demandons de nous illustrer leur conception graphique ou leur image de la justice via une bande dessinée;

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0

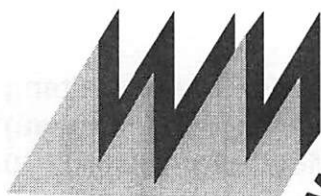


Carole Guillemette, prop.

259-7117



Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

- 3- L'aide juridique tiendra un sondage scientifique auprès des élèves âgés entre 12 et 17 ans afin de connaître, de façon plus rigoureuse, leur position face à la justice.

Les formulaires de participation au concours sont disponibles dans les succursales de la Banque Nationale et auprès des professeurs de Formation Personnelle Sociale dans les écoles secondaires. La date limite pour participer au concours est le 21 mars 1997 à 17h00

Des voyages, un ordinateur, des patins à roues alignés, des vêtements Cobra Jeans et d'autres prix seront distribués aux gagnants et parmi tous les participants.

Les résultats du concours et du sondage seront rendus publics lors du Salon de la Jeunesse qui se tiendra du 17 au 21 avril 1997 au Stade Olympique. La remise des prix aura lieu également à cette occasion.

Pour information complémentaire

Le Groupe Jeunesse
7383, rue de la Roche
Montréal, H2R 2T4
Tél.: (514) 274-6124



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763
Fax: (418) 259-7236

Qué.: (418) 692-0659
Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

Philiass Blais & Fils enr.

EXCAVATION — TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT ET ÉPANDAGE

Terre-noire — Terre à jardin
Terre à pelouse — Sable
Garvier — Remplissage
Tuff — Concassé



- Vente et installation de fosse septique et champ d'épuration
- Installateur autorisé système (traitement des eaux usées)



Jacques Blais
Tél.: 418-259-7841

218, Chemin de la Rivière-du-Sud
Saint-François, (Québec) G0R 3A0

Venez voir!

Nouveau décor

Service de décoration

Gros inventaire

Prix compétitifs

Tapis Montmagny enr.

391, Boul. Taché Est

248-7840

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

RECENSEMENT POUR CONSTITUER LE REGISTRE PERMANENT DES ÉLECTEURS FÉDÉRAL

Les modifications à la Loi électorale du Canada, adoptée le 18 décembre 1996, prévoient la création d'un registre permanent des électeurs, c'est-à-dire une liste informatisée des personnes ayant qualité d'électeur. Pour constituer ce registre, la loi prévoit qu'un recensement de porte à porte sera tenu du 10 au 16 avril 1997.

Les citoyens qui désirent offrir leurs services pour le recensement peuvent, avant de contac-

ter le personnel des bureaux locaux des partis politiques concernés, s'adresser au service de renseignements d'Élections Canada afin de vérifier quels sont les partis politiques qui se sont classés en première ou en deuxième position dans leur circonscription électorale lors du dernier scrutin. Cette précaution est nécessaire parce que lors de la prochaine dissolution du Parlement, le nombre de circonscriptions électorales passera de 295 à 301. Le recensement sera fait en fonction de ce changement.

SOURCE: Élections Canada

LE TEMPS DE L'IMPÔT FORMATION DES BÉNÉVOLES

Le temps de l'impôt approche rapidement ! Revenu Canada et le ministère du Revenu du Québec ont mis sur pied un programme de formation de bénévoles oeuvrant au sein d'organismes à but non lucratif. Ces personnes apprendront la façon de bien remplir la déclaration de revenus de 1996. Elles seront ainsi en mesure d'aider les contribuables n'ayant pas les moyens d'avoir recours à des services professionnels pour remplir leur déclaration de revenus. Les séances de formation des bénévoles auront lieu en février. Pour s'inscrire, il s'agit de contacter le bureau de Revenu Canada ou celui du ministère du Revenu du Québec, et ce le plus tôt possible.

CONTESTATION DE L'ÉVALUATION MUNICIPALE

Vous venez de recevoir votre compte de taxes municipales et vous êtes en désaccord sur certains points de cette évaluation ? Vous pouvez contester ces données en déposant une plainte auprès du Bureau de révision de l'évaluation foncière et ce, dans un délai de 60 jours. Mais attention ! Vous devez tout de même acquitter votre compte de taxes en attendant qu'il y ait audition. Si vous avez gain de cause, vous recevrez le remboursement auquel vous avez droit. On peut obtenir la formule de plainte auprès d'un greffe des petites créances de la Cour du Québec.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

259-7151

**DÉPANNEUR
ULTRA**



Nous sommes
heureux d'annoncer que
le dépanneur ULTRA est



maintenant dépositaire autorisé du ministère de
l'Environnement et de la Faune pour l'émission des permis de
pêche, de chasse (à l'arc, fusil, carabine), de piégeage. Ce
nouveau service sera en opération à partir du 15 mars 1997.
De plus, nous tiendrons en permanence les lombrics, ces bons
vieux vers de terre si utiles pour nos pêcheurs.

MÉLI-MÉLO

Nous avons présentement des nichoirs, des cabanes
d'oiseaux et autres pièces de bois, fabriqués par M. Noël
Pellerin de St-François, à vous offrir à très bas prix.

Le tirage du certificat-cadeau de 50\$ à l'Oiselière dans le
cadre de la St-Valentin a été remporté par Monsieur
GUSTAVE THÉBERGE. Le tirage a été effectué par
Valérie Brochu.

Surveillez nos spéciaux de Pâques. Nous aurons pour vous
des suggestions de cadeaux et de belles pièces en chocolat à
faire tirer. Tous les détails vous seront fournis au dépanneur.

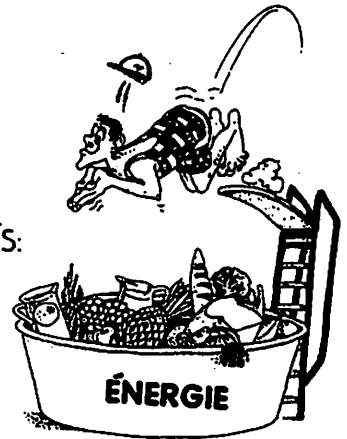
333, Chemin St-François Ouest

MARS, mois de la nutrition

Le thème cette année: « À chaque aliment - une place sur mesure »

Donner à chaque aliment une place sur mesure, c'est ...

- ... donner une place à TOUS les aliments au sein du GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN POUR MANGER SAINEMENT
- ... donner une place INCONTOURNABLE aux aliments de SOUTIEN:
- LES SOURCES DE PROTÉINES (viande et substitus, produits laitiers)
- ... donner une place de PRESTIGE aux aliments ÉNERGISANTS:
LES PRODUITS CÉRÉALIERS
- ... donner une place QUOTIDIENNE aux trop DISCRETS:
LES FRUITS ET LES LÉGUMES
- ... donner une place OCCASIONNELLE aux aliments VICTIMES DE PRÉJUGÉS:
LES PLUS SUCRÉS ET LES PLUS GRAS (boisson gazeuse, friture ...)



Une ALIMENTATION SAINE, c'est une alimentation ...

- ... plaisante
- ... variée
- ... sans « interdit »

et qui ne se juge pas sur l'équilibre d'un seul repas ou d'une seule journée

C'est aussi manger À SA FAIM et AVOIR DE L'ÉNERGIE POUR BOUGER!

Et MAINTENANT,

Qu'est-ce que la PIZZA, le BROCOLI, les FRITES et les BISCUITS ont en commun?

Réponse:

ils figurent TOUS dans le GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN POUR MANGER SAINEMENT. Il n'y a pas de « bons » ni de « mauvais » aliments dans une alimentation saine, mais de bonnes habitudes fondées sur la variété, la modération et l'équilibre.



Agathe Beaumont, diététiste

2

**services
sous un même toit!**

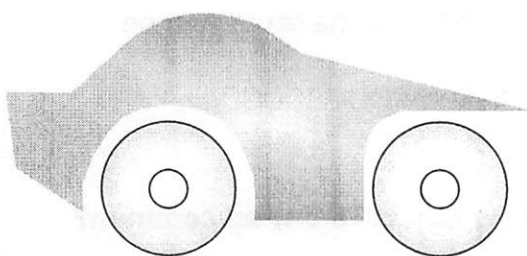
**au 145, Boul. Taché
Montmagny**



Lebeau
VITRES D'AUTOS

Vitres & Accessoires d'auto

Tél.: 418-248-8444



Centre du Pneu Ouellet

**Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette**

Tél.: 418-248-2296



MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ

Cassette vidéo, Bureau postal

64, Morigeau
Saint-François, (Qc)
G0R 2G0

Tél.: 418-259-7741



**JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

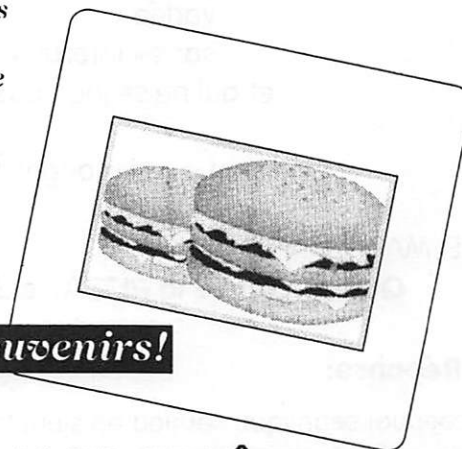
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

**TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157**

*En attendant le retour de l'été,
voici quelques
diapositives
de la dernière
saison.*



Quels souvenirs!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

259-2447



LE GUICHET UNIQUE DES ENTREPRISES CULTURELLES

- CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE
- DISQUE ET SPECTACLES DE VARIÉTÉS
- LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE
- MÉTIERS D'ART
- MULTIMÉDIA

SODEC

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

1 755, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST (SIÈGE)
BUREAU 200
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2K 4P6

TÉLÉPHONE : (514) 873-7768
SERVICE 800 : 1-800-363-0401
TÉLÉCOPIEUR : (514) 873-4388

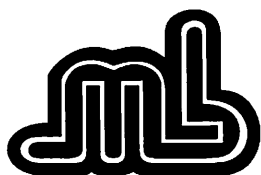
36 1/2, RUE SAINT-PIERRE (BUREAU DE LA CAPITALE)
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 3Z6

TÉLÉPHONE : (418) 643-2581
TÉLÉCOPIEUR : (418) 643-8918

Chez Barnabé, c'est le mois
de l'ameublement de chambre

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Feux de camp club VTT
2	3 Séance régulière du conseil municipal	4	5 Réunion du Cercle de fermières	6	7	8
9	10	11	12	13 Tombée de L'Écho	14	15 H du conte et création d'une histoire
16	17	18	19	20	21	22 Soirée dansante avec Jean Bisson
23	24	25	26	27	28 Vendredi Saint	29
30 Pâques Biblio. fermé	31 Biblio. du Rocher fermé					



MEUBLES
BARNABÉ
ST-VALLIER

341, Boul. Saint-Vallier, SAINT-VALLIER

418-884-2831
1-800-556-3559

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 février 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 janvier 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du 20 janvier 1997 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 janvier 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du 20 janvier 1997 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Remboursement activités loisirs	73.00
C.S.S.T., ajustement déclaration salaire 1996	213.41
Fêtes 325e Berthier-sur-Mer, commandite	200.00
UMRCQ, inscription formation rôles et responsabilités de l' élu municipal	193.72
Hydro-Québec, électricité Poste incendie	110.60
" Enseigne	109.35
" Garage	516.82
Hydro-Québec, électricité M. Paroisse	1,501.89
" Bi-énergie M. Par.	529.97
Ministre Revenu Québec, remise de janvier	2,031.86
Ministre Revenu National, remise de janvier	4,045.98
CARRA, remise de janvier	3,324.97
Roger Blais, chloration janvier	265.74
Régie Intercommunale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges janvier	125.00
Richard Leblanc, enlèvement vidanges janvier	867.46
Yves Laflamme, remboursement frais déplacement	2,105.22
Bureautique Côte Sud, papier informatique et papeterie	31.20
Consultik ltée, conversion réseau dernière facturation	256.32
UMRCQ, facturation Dicom	769.20
Novicom 2000 inc., réparation pager	41.46
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau	101.37
Martin Simard Transport, 73 voyages de neige, 9 voyages sable et sel	27.69
Denis Roger ltée, chaîne	1891.00
Philiass Blais & Fils enr.	288.88
Transport neige 67 voyages	1,336.13
Transport sable et sel (Unibéton)	721.15
Les Automobiles Chabot, inspection camion Mack	2,057.28
Praxair, pierre à allumer, "rod" à souder	79.77
Coopérative Agricole Côte Sud, réparation serrure de porte Garage	58.51
U.A.P. inc., pièces équipements + batterie camion Sicard	11.97
Lubra Systems, lubrifiant équipement	348.82
Jean Casault arp.-géomètre, honoraires professionnels division cadastrale partie nouvelle emprise ch. Les Prairies Est	406.14
Gaston Garant, remboursement achat	583.80
Général Hydraulique, pièce camion Sicard	12.00
Garage Patrice Samson, réparation camion service incendie	10.53
Québectel Mobilité, cellulaire déneigement	153.16
Québectel Mobilité, cellulaire pompier	30.60
Inspec-Sol (Québec) inc., étude géotechnique	26.67
Bernier Imprimeurs inc., 3000 enveloppes fenêtre	5,951.87
Thibault Pontiac Buick, changement huile camion GMC	466.65
Emco Québec, pièces	105.92
Deschênes, pièces équipement	50.31
Les Pétroles Irving inc.	56.00
7952.6 litre diésel à .302	4,304.64
586.1 " huile Poste incendie .287	191.68
1557.9 " huile M. Paroisse .287	509.52
	5005.84

Gilles Lamonde, déneigement rue du Rocher 1er versement	413.09
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier	34.00
Le Journal Coopératif L'Oie Blanche, avis public	59.35
Les Entreprises C. Mercier, réparation réseau éclairage public	350.41
Spécialités d'Auto et Camion Houle, hose de freins et huile camion Sicard	67.12
TY Moteurs, achat scie pompier	929.82
R.E.M., réparation alternateur Sicard	192.19
Dépanneur Ultra, essence	
camion incendie	23.00
Equipement	36.58
	59.58
Mack Ste-Foy, filtres à l'air souffleur	85.37
freins avant, filtres, jauge temp. Mack	517.35
filtres niveleuse	43.93
filtres niveleuse, Sicard et Mack	56.95
	703.60
Le Nettoyeur Magnymontois, location et nettoyage salopettes	63.43
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers Garage	31.23
TOTAL:	\$35,909.91

POINTS MUNICIPAUX

NOMINATION D'UN SUBSTITUT A LA TABLE DE LA MRC DE MONTMAGNY

Monsieur Norbert Morin siège à la table de la MRC de Montmagny et représente la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud. En cas d'absence possible de monsieur Morin, la Municipalité doit désigner par résolution un remplaçant.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Yves Laflamme comme conseiller remplaçant pour siéger à la table de la MRC de Montmagny en cas d'absence possible de monsieur Norbert Morin.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Louis-Joseph Campagna domicilié au 708, ch. Rivière du Sud, inspecteur responsable des mauvaises herbes sur tout le territoire de la Municipalité pour l'année 1997.

DESIGNATION D'UN MAIRE SUPPLEANT

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Norbert Morin en tant que maire suppléant pour l'année 1997.

NOMINATION D'UN ARPENTEUR

Le Conseil municipal est appelé à mandater un arpenteur pour faire la désignation cadastrale où vont être situés les bassins d'épuration.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne les services de monsieur Jacques Pelletier arpenteur-géomètre, pour faire la désignation cadastrale où vont être situés les bassins d'épuration.

AVIS DE MOTION

L'an dernier, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a passé un règlement pour aider à promouvoir sur son territoire la construction de nouvelles résidences unifamiliales.

- A) Remise de taxes de 100% la 1ère année
- B) Remise de taxes de 50% la 2e "
- C) Remise de taxes de 50% la 3e "

Le Conseil municipal entend récidiver pour 1997. D'ailleurs un projet de règlement sera présenté au Conseil pour fin d'étude et d'adoption à la séance régulière du mois de mars prochain.

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QU'un avis de motion est par la présente donné qu'à une assemblée ultérieure, un règlement sera adopté pour aider et promouvoir la construction résidentielle nouvelle en 1997 sur le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

DEROGATION MINEURE

Produits Tubulaires Roy inc. a présenté une demande de dérogation mineure. Leur projet était de relier le bâtiment du chemin Morigeau à celui de la rue du Moulin. La dérogation était que le règlement de zonage de la Municipalité dit que la marge arrière doit être à 10 mètres d'un bâtiment et eux voulaient l'implanter à 2 mètres.

Entre-temps, Produits Tubulaires Roy inc. s'est entendu avec le voisin et a acheté la maison. Donc, la dérogation mineure n'a plus lieu d'être entendue par le Conseil.

AVIS DE MOTION

Avis de motion pour annoncer un règlement d'emprunt de l'ordre de 130 000\$ pour la restauration de la Maison de la Paroisse.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QU'un avis de motion est donné à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de 130 000\$ va être adopté lors d'une séance ultérieure pour la réfection des parements extérieurs de la Maison de la Paroisse, sise au 534, ch. St-François Ouest.

RAPPORT BIBLIOTHEQUE DU ROCHER 1995-1996

Le comité de bénévoles de la Bibliothèque du rocher remet un rapport aux élus. Sur ce dernier apparaît les activités qui ont eu lieu en 1996 et le nom de tous les bénévoles qui investissent de leur temps pour le bon fonctionnement de celle-ci.

PROPOSITION DU CONTRAT DE SERVICE

M. Gaétan Tougas de Mécano Contrôle présente deux propositions de contrats d'entretien préventif. Une pour les équipements de chauffage du Centre des Loisirs et l'autre pour le système de climatisation. D'ailleurs, une photocopie de ces propositions est remise à chacun.

Le Conseil municipal avant de prendre une décision finale sur la proposition présentée par Mécano Contrôle, veut la faire examiner par des gens qui ont une expertise dans le domaine du chauffage et dans le domaine de la climatisation.

COMMISSION DE TOPONYMIE

La Commission de Toponymie a relevé que le bureau de poste dans la Municipalité porte officiellement le nom de Saint-François de Montmagny. Hors, idéalement le nom du bureau de poste devrait correspondre à celui de la Municipalité pour éviter toute confusion.

La Commission de Toponymie soumet une proposition visant à adapter le nom du bureau de poste à celui de la Municipalité. L'inverse est aussi possible mais la procédure est plus complexe.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal opte pour la proposition visant à adapter le nom du bureau de poste à celui de la Municipalité.

MICRO SANS FIL

Le Centre des Loisirs St-François aurait besoin de se procurer un meilleur système de communication dans la grande salle. Un micro sans fil permettrait une plus grande autonomie et serait vivement apprécié de la clientèle utilisatrice.

Le secrétaire présente un modèle de base et de micro qui correspondrait bien aux besoins des Loisirs. Le coût: base + micro sans fil: \$537.00 + taxes.

CONSIDERANT QUE le système de communication actuel dans la grande salle des Loisirs St-François ne répond pas aux attentes des utilisateurs;

CONSIDERANT QUE des utilisateurs ont signifié leur intention de ne pas revenir aux Loisirs St-François si le problème de communication persistait;

CONSIDERANT QUE le système actuel est très fragile et très souvent défectueux;

CONSIDERANT QU'un micro sans fil permet une plus grande autonomie aux utilisateurs tout en étant bien moins encombrant;

CONSIDERANT QU'on pourrait répondre à la demande des utilisateurs lorsqu'ils ont besoin de deux micros;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud donne son accord pour l'achat d'une base et d'un micro sans fil de marque Gémini chez Radio Shack à Montmagny, pour une somme de cinq cent trente-sept dollars (537,00\$) taxes en sus.

NOMINATION POMPIERS AUXILIAIRES

Messieurs Jean Morin et Eric Campagna sont des pompiers auxiliaires de la brigade incendie de St-François. Pour être conforme, il faudrait les nommer par résolution.

IL EST PROPOSE par monseur Réjean Cloutie,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme officiellement à titre de pompiers auxiliaires de la brigade messieurs Eric Campagna et Jean Morin.

RADIOS PORTATIFS POUR POMPIERS

La brigade incendie de St-François a besoin de deux radios portatifs. Une offre de la compagnie Novicom de St-Romuald a été faite au service incendie. La voici: 2 radios portatifs un peu usagés pour la somme de 1 200,00\$ avec en plus une garantie d'un an. Les radios portatifs ont été vues par le chef du service incendie et répondent entièrement à leurs besoins.

CONSIDERANT QU'il y a un montant de prévu au budget de 1997 pour l'achat de radios portatifs;

CONSIDERANT QUE la brigade incendie a passé au service du déneigement (escorte) un de leurs radios portatifs;

CONSIDERANT QU'il est essentiel que la brigade incendie soit bien pourvue en système de communication;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la proposition de la compagnie Novicom de St-Romuald, c'est-à-dire deux radios portatifs légèrement usagés avec garantie d'un an pour une somme de mille deux cents dollars (1 200\$).

RESOLUTION D'APPUI

Le demandeur, madame Jacqueline Blais, adresse une demande de lotissement à la CPTA, à des fins d'utilisation non-agricoles. Voici un bref historique de la situation. Madame Blais au 582, ch. Rivière du Sud bénéficiait d'un droit acquis de 54,000 pieds carrés. Hors, il y a environ 3 ans, elle a cédé à sa fille 32,000 pieds carrés de son droit acquis pour lui permettre de se construire. Il ne lui reste donc plus que 22,000 pieds carrés. La demande adressée à la CPTA vise à prendre sur le lot P-162 les 10,000 pieds carrés manquants pour répondre aux exigences de la Municipalité. Cette partie de terrain visée n'a jamais été cultivée. C'est un terrain accidenté où il y a présence de pierres et de roc.

CONSIDERANT QUE la demande est conforme aux règlements en vigueur dans la Municipalité;

CONSIDERANT QUE la partie visée par le demandeur pour récupérer 10,000 pieds carrés n'a jamais été cultivée;

CONSIDERANT QUE la partie visée est un terrain accidenté où il y a présence de pierres et de roc;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud appuie favorablement la demande de madame Jacqueline Blais domiciliée au 582 chemin Rivière du Sud, parce que la partie visée n'a jamais été cultivée et que par le fait même ne vient aucunement altérer les activités agricoles.

FERME DU PATRIMOINE ENR.

A la séance de janvier dernier, le Conseil municipal avait signifié par voie de résolution (6-1997) avoir pris connaissance de l'ensemble du projet de Ferme du Patrimoine enr., propriété de madame Marie-Michaëlle Perez et de monsieur Michel Théberge, sis au 876, ch. Rivière du Sud et avait reconnu qu'il était conforme à la réglementation actuelle de la Munciiipalité.

Depuis ce temps, Ferme du Patrimoine enr. a apporté de très légères modifications au projet initial. Les modifications apportées touchent aux dimensions des deux bâtiments. Originellement le bâtiment de la maternité devait avoir 13,574.47 pieds carrés. Maintenant il va avoir 13,482 pieds carrés. Le bâtiment de la finition avait tant qu'à lui 14,064 pieds carrés et il va passer à 15,112 pieds carrés.

La norme minimale d'éloignement est de 250 mètres et le bâtiment le plus près est localisé non pas à 253 mètres mais bien à 261 mètres selon le nouveau projet. Mise à part ces changements, le projet demeure similaire à ce qui avait été présenté en janvier dernier.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud atteste avoir pris connaissance des changements au projet original de Ferme du Patrimoine enr., propriété de madame Marie-Michaëlle Perez et de monsieur Michel Théberge, sis au 876, ch. Rivière du Sud et reconnaît qu'il est encore conforme à la réglementation actuelle de la Municipalité.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heures et quarante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

NOUVEAUX PROGRAMMES DE PRÊTS POUR LES ENTREPRISES

Le Bureau fédéral de développement régional Québec (BFDRQ) en partenariat avec certaines grandes institutions financières annonce la mise en vigueur de trois programmes d'appui financier offerts aux entreprises de la «nouvelle économie».

Plusieurs communiqués émis par les partenaires financiers et par le BFDRQ nous donnent une brève description de ces nouveaux programmes:

-le programme «Accès Techno PME», en collaboration avec le Mouvement des caisses Desjardins, prévoit l'octroi de prêts garantis à des entreprises oeuvrant dans les industries de la nouvelle économie et plus particulièrement, dans les secteurs de l'informatique, des communications et des télécommunications, de l'instrumentation, de la biotechnologie, de l'environnement, de l'agro-alimentaire, du manufacturier et de la foresterie;

-le «Programme de prêts pour les entreprises technologiques» de la Banque Nationale du Canada, mis sur

pied conjointement avec le BFDRQ, s'adresse aux entreprises qui oeuvrent dans le secteur des technologies de pointe (logiciels, télécommunications, informatique, nouveaux matériaux, biotechnologies) qui exercent des activités de recherche et développement;

-le «Programme Capital + pour les PME technologiques en croissance», une initiative de la Banque de Montréal en collaboration avec le BFDRQ, offre un appui financier aux petites et moyennes entreprises oeuvrant dans un environnement de haute technologie.

Pour sa part, le BFDRQ aidera les PME à obtenir des services-conseils professionnels leur permettant de se procurer des expertises technologiques, des avis sur les marchés ainsi que de l'information stratégique et à concevoir le plan d'entreprise devant accompagner leur demande de prêt.

SOURCE: Bureau fédéral de développement régional Québec (BFDRQ)



**Une occasion d'affaires
toute printannière**

Informez-vous!

Sucrerie Commercial (130 personnes)
1100 entailles 110 arpents (10 cultures)
ST-Sylvestre Cté. Nicolet

Les Encans Boulet inc.
Tel: 259 7086



les petites annonces

À vendre

Télécopieur (FAX), marque Brother 740M,
multi-fonctions. État neuf.
Tél.: 259-2057

Offre de service

J'offre mes services pour prendre soin des personnes
âgées à domicile : préparation des repas, pour tenir
compagnie et soins personnels. J'ai de l'expérience
(6 années) et cours en gérontologie (5) appropriés.
Tél.: 259-7437

Les petites annonces de L'Écho... Pour vous faciliter la vie!

À L'Écho, Réjean fait du meuble, Jean-François, Valérie et Nathalie enseignent, Lorraine tient maison, Andrée fait de la comptabilité, Raynald vient en aide aux jeunes et Conrad travaille le bois

Et quoi encore...

Si vous êtes comme eux et que vous croyez qu'il vous manque un petit quelque chose pour combler vos semaines, **joignez-vous à L'Écho**. Une gagne de monde bien occupé qui aime en faire un peu plus pour sa communauté.

Message à la population

Vous faites parvenir des textes à L'Écho, sachez qu'il y va dans votre intérêt de joindre à vos textes de jolis photos ou dessins. C'est toujours plus drôle à regarder que des centaines de ligne de texte noir.

Mettez de la vie dans votre journal!



Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

PEUT-ON ÊTRE HYPERTENDU ET «HYPERCALME»?

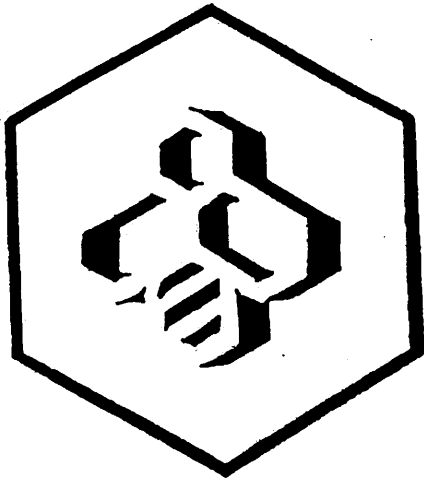
L'hypertension artérielle est une maladie silencieuse qui cause rarement des symptômes. On peut même dire que lorsque des symptômes d'hypertension surviennent, la maladie est très avancée et que les complications sont sur le point d'apparaître. Ces complications sont le résultat du durcissement des artères qui survient lorsque celles-ci sont soumises à une pression sanguine élevée. Ce durcissement ou artériosclérose entraîne éventuellement des conditions plus sérieuses comme des crises cardiaques, des troubles rénaux et même des hémorragies cérébrales pouvant causer une paralysie. L'hypertension agit seule ou s'associe au cholestérol, au diabète et au tabagisme pour causer ce durcissement. Pour éviter tout ceci, il devient donc essentiel de maintenir sa pression artérielle et ces autres facteurs de risques à des niveaux désirables.

Pour un hypertendu, la meilleure façon d'éviter les complications est de bien suivre sa pression artérielle et de prendre les médicaments nécessaires à son maintien. Des ajustements dans le style de vie pourront également être utiles chez les patients qui consomment des aliments salés, du tabac ou trop d'alcool, ainsi que chez les personnes qui manquent d'exercice, de calcium, de potassium, ou qui ont un surplus de poids.

Les médicaments qui sont prescrits pour l'hypertension ne sont pas des médicaments pour les nerfs, mais des produits qui facilitent le passage du sang dans les artères. Ces produits sont reconnus comme sécuritaires et ont fait l'objet de nombreuses études. Leurs effets indésirables sont rares et réversibles lorsqu'on modifie la médication. Il devient important que le patient avise son médecin et évite de se retrouver sans protection médicamenteuse. Une fois rejoint, le médecin pourra choisir une nouvelle médication qui ne causera pas d'effets indésirables ayant un impact négatif.

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers
(Prêts et placements)

N'hésitez pas à nous consulter.

Nous sommes

À VOTRE SERVICE.

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur

Votre seule institution financière

LOCALE

Desjardins l'incroyable force de la coopération